Informations de base	
2022/2524(RPS) RPS - Actes d'exécution	Procédure caduque ou retirée
Objection formulée conformément à l'article 112, paragraphes 2, du règlement intérieur: Maximales applicables aux résidus de flutianil présents dans ou sur certains produits **Subject** 3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport)	